

Ligue Nord - Pas de Calais - Picardie de Char à Voile



Compte rendu d'assemblée générale extraordinaire 2016

Le 11/05/2016

Club de Gravelines

Présents :

Alain Magnin (président); Jean Stoclin (vice président); Freddy Verhaege (trésorier); Alain Maekelberghe (secrétaire) ; Daniel Wasselin (Responsable de la commission sportive); Marc Tiberghien (Président comité Pas de Calais); Thierry Picque (ETR et Président du comité Nord) ; Hubert Queval ; Gregory Ribery ; Mathias Doignies (invité)

Excusés :

Christophe Roger (Président FFCV) ; Didier Devin ; Pierre Giret (secrétaire adjoint) ; Pierre Pruvost (trésorier adjoint) ; Jean-Claude Bouville; Jean-Claude Dessenne (Médecin de la ligue) ; Nathalie Devigne ;

Le président de la ligue ouvre l'assemblée générale en remerciant l'ensemble des personnes qui sont présentes et comme convenu lors de l'assemblée générale. Le président représente toutes les structures qui n'ont pas données de consignes particulières de votes

Ordre du jour

- Réorganisation financière des courses de mini4

Après un échange sur les différentes propositions exposées, le choix suivant a été soumis au vote :

Décision exceptionnelle pour la saison 2016-2017 qui concerne uniquement le département du Pas de Calais. Pour les départements du Nord et la Somme les dispositions actuelles restent inchangées.

La ligue décide d'accorder une subvention d'organisation de course pour chaque club qui organise une course de mini4.

Le montant est de 6€ par pilote engagé. Le club remontera en même temps que le bilan de la course, la liste des inscrits à la compétition.

Cette subvention est mise en place pour faciliter la transition de la suppression des droits d'inscriptions aux compétitions des mini4.

Pour la saison sportive 2017-2018 il faut attendre les décisions définitives sur la tarification de l'AOT avant de statuer sur la suite à donner à ce type de mesure.

Questions diverses

- La ligue profitera de cette réunion afin de préparer le calendrier des compétitions de la saison prochaine.

Voir sur le site de la ligue le calendrier en cours de construction.

Le président clôture l'Assemblée Générale à 20h00